
**Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement
tenue le mardi 7 février 2012 à 19 h
815, rue Bel-Air, salle 02-101**

PRÉSENCES :

Benoit Dorais, Maire d'arrondissement
Daniel A Bélanger, conseiller de ville
Véronique Fournier, conseillère de ville
Huguette Roy, conseillère d'arrondissement
Sophie Thiébaud, conseillère d'arrondissement
Caroline Fisette, Secrétaire d'arrondissement

AUTRES PRÉSENCES :

Érick Santana, directeur d'arrondissement
Jules Ostiguy, Directeur - Services administratifs
Stéphane Bernaquez, chef de division - Aménagement urbain et services aux entreprises
Sébastien Lévesque, Directeur - Travaux publics
Patrick Lavallée, Service de Police

Le maire souhaite la bienvenue à tous et souligne le nouvel aménagement de la salle du conseil afin d'avoir un accueil plus convivial dans la salle même. Il souligne la présence de monsieur Étienne Lalonde-turbide qui viendra signer le livre d'or à titre de président d'honneur des 39^e Jeux du Sud-Ouest.

CA12 22 0029

Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Véronique Fournier

appuyé par Daniel A Bélanger

ET RÉSOLU :

D'adopter l'ordre du jour avec l'ajout de l'item suivant :

50.01 Nomination temporaire de madame Josée Dubé à titre de directrice par intérim de la Direction des Services administratifs de l'arrondissement du Sud-Ouest, et ce, à compter du 8 février 2012 pour une période indéterminée (dossier 1124918001)

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10.01

CA12 22 0030

Approbation du procès-verbal de la séance tenue le 10 janvier 2012

Il est proposé par Véronique Fournier

appuyé par Daniel A Bélanger

ET RÉSOLU :

Que le procès-verbal de la séance tenue le 10 janvier 2012 soit par les présentes approuvé tel que soumis.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10.02

10 - Signature du livre d'or - Étienne Lalonde Turbide, Président d'honneur des Jeux du Sud-Ouest

Le maire présente monsieur Étienne Lalonde Turbide, champion canadien sénior au fleuret et président d'honneur de la 39^e édition des Jeux du Sud-Ouest qui se sont déroulés du 3 au 5 février derniers. Il indique que monsieur Lalonde Turbide a terminé 29^e aux derniers Championnats du monde de Catane et qu'il est en voie d'obtenir sa classification pour les Jeux olympiques de Londres à l'été 2012. Il précise qu'il a fait ses premiers pas à l'escrime en 1999 au club d'escrime Gadbois, une organisation dont il porte encore fièrement les couleurs aujourd'hui et qu'il s'implique également auprès des jeunes. Il indique que la signature du livre d'or par le président des jeux se veut une manière de reconnaître et de représenter les exploits et succès des dizaines de jeunes qui prennent part à chacune des éditions et que l'arrondissement souhaite instaurer cette pratique.

Au nom du conseil d'arrondissement, le maire félicite monsieur Étienne Lalonde Turbide et lui souhaite la meilleure des chances pour la suite de sa carrière sportive soulignant qu'il est devenu un modèle de réussite et une source d'inspiration pour tous les jeunes sportifs qui ont pris part aux Jeux du Sud-Ouest que la signature par le président (ou présidente d'honneur si c'était le cas)

10 - Période de commentaires des élus

Le maire indique qu'il s'est rendu aux portes ouvertes organisées par le ministère des Transports du Québec (MTQ) dans le cadre du projet Turcot et que sont des scénarios loufoques qui y sont présentés pour lesquels le MTQ n'a pas entamé l'ombre d'une entente ou de discussions avec l'arrondissement ou la ville centre sur ces projets. Il invite les résidants à rester alertes et rappelle que les élus continuent de suivre le dossier.

Il fait état de la rencontre cordiale avec le président du comité exécutif et responsable des finances à la Ville de Montréal, Michael Applebaum, le 27 janvier dernier, dans le cadre de la tournée visant la révision du financement des 19 arrondissements montréalais. Il indique que les élus et les directeurs ont abordé les discussions d'un point de vue montréalais et non centré sur les seuls besoins de l'arrondissement. Il rappelle que la prochaine étape sera la présentation de notre mémoire.

Dans le dossier des fermetures de succursales de la SAQ, il indique que lors d'une rencontre la semaine dernière, les scénarios sont tombés après une étude de marché sommaire et que l'on apprendrait fermeture de la succursale de pointe Saint-Charles sous peu et le report d'un an de la décision concernant le point de service sur le boulevard Monk. Il indique que les actions avec les partenaires du milieu seront menées afin de sauvegarder ces deux succursales.

Le maire fait état des travaux qui seront effectués autour de la station Lionel-Groulx pour un terminus d'autobus dans le cadre des mesures de mitigation en lien avec le dossier de l'échangeur Turcot. Il indique que l'on regardera les mesures de sécurité des piétons lors des aménagements ainsi que sur Atwater. Il rappelle que l'arrondissement négocie ces aménagements avec la STM mais qu'en bout de piste, c'est le MTQ qui en défrayera le coût.

Il félicite madame Josée Dubé pour sa prochaine nomination.

La conseillère Véronique Fournier rappelle qu'il est toujours possible, pour les intéressés de déposer un mémoire devant l'Office de consultation publique de Montréal (OCPM) sur la planification détaillée dans Griffintown, de s'inscrire jusqu'au 9 février. Suite aux audiences, l'OCPM pourra dresser les grands principes qui figureront au plan de développement. Elle invite les résidants à prendre connaissance de la panoplie de documentation versée sur le site de l'OCPM et rappelle que les citoyens seront à nouveau consultés sur ce plan en 2012.

Elle indique que l'arrondissement adoptera sa première politique culturelle et en fera le lancement officiel le 16 février prochain, mentionnant que la culture est un vecteur important de l'arrondissement. Elle rappelle que le projet de politique culturelle s'inscrit dans la foulée des *Rendez-vous de la culture du Sud-Ouest*, de mars 2005, et du forum *Le développement social* tenu à l'automne 2008 et que l'arrondissement s'engage à mettre au cœur de ses actions la culture et à la rendre accessible à toute la

population par différentes initiatives. Elle rappelle que ce sera le moment du dévoilement des 12 engagements du Sud-Ouest, des axes d'action et le dévoilement de la programmation culturelle.

Elle invite les résidants au CRCS St-Zotique le 9 février prochain pour avoir des informations sur le projet de tracé de la navette aéroportuaire.

La conseillère Huguette Roy indique que le conseil procédera à l'adoption de la Politique d'attribution des places de stationnement et de débarcadères à l'usage des personnes handicapées, confirmant la reconnaissance des droits des personnes handicapées et à mobilité réduite. Elle rappelle que cet outil vient supporter l'intervention des services auprès de ces personnes handicapées et remercie les Travaux publics pour l'accompagnement dans cette réflexion.

Elle indique que le conseil s'apprête à renouveler son entente de partenariat avec Fondation Rues Principales pour 2012, ce qui permet d'avoir recours à leur expertise et d'avoir accès à une banque d'heures pour l'embauche d'une personne contractuelle, basée à Montréal, afin de soutenir les responsables des artères commerciales dans leurs activités de promotion et de développement.

Le conseiller Daniel Bélanger rappelle qu'il est possible de voir sur internet des esquisses de ce que pourrait être le réaménagement de Turcot et que l'arrondissement avait fait des demandes pour qu'il y ait une consultation à Côte Saint-Paul mais que le MTQ a décidé de tenir les consultations en un seul lieu.

Il indique qu'il a participé à la réunion ce matin d'Opération Galt qui présentait son bilan 2011 et souligne les initiatives intéressantes.

La conseillère Sophie Thiébaud demande que l'on puisse insister encore sur la présentation de la consultation dans Côte Saint-Paul. Elle souligne aussi les kiosques de sensibilisation de Mobilisation Turcot au métro Saint-Henri.

Elle indique que Projet Montréal a présenté un mémoire dans le cadre des consultations sur Griffintown et invite les intéressés à y participer.

Elle indique que les consultations ont débuté dans le cadre du projet Nordelec et qu'il y aura le dépôt de mémoires.

Elle rappelle qu'il y aura présentation le vendredi 24 février prochain du projet du bâtiment no 7 à la salle de Paradoxe.

En cette période de réception des taxes foncières, elle rappelle que le Sud-Ouest subit une hausse des plus importantes, avec Le Plateau, des taxes foncières et rappelle le mandat à la commission des finances pour l'examen des hausses et indique que des consultations publiques seront tenues sur la question.

Elle souligne le mois de l'histoire des noirs ainsi qu'une collecte de sang qui se tiendra au CEDA le 18 février prochain indiquant qu'il est important de se rappeler qu'au-delà de nos différences, on a tous la même couleur de sang.

Elle souligne une conférence qui aura lieu samedi sur l'apport de la communauté congolaise au Québec.

Elle indique qu'elle a une pensée pour les personnes résidant à côté de l'édifice incendié sur la rue Bourget et souligne une activité de théâtre à la Bibliothèque St-Henri le 26 février prochain.

10.05 – Période de questions du public

Madame Diane Robitaille

Déplore les fortes hausses de taxes foncières des dernières années et plus particulièrement pour les résidants du Sud-Ouest. Elle demande des informations additionnelles sur la taxe d'arrondissement et comment elle est utilisée et indique que le niveau des services n'a pas augmenté au cours des dernières années.

Le maire rappelle que la taxe d'arrondissement sert à financer l'achat et l'aménagement du terrain vert le long du canal. Il indique qu'il n'y a pas eu d'augmentation du taux de la taxe d'arrondissement mais que l'augmentation est attribuable aux hausses des évaluations foncières.

Monsieur Erick Santana, directeur d'arrondissement donne des informations additionnelles sur le financement que la ville fait au nom de l'arrondissement pour financer le PTI.

Le maire rappelle la position de la formation politique qu'il représente sur la question des hausses de taxes et indique qu'un mandat a été donné par le conseil municipal à la commission des finances afin d'étudier comment diminuer le fardeau aux citoyens.

Monsieur Derek Robertson

Remercie les différents intervenants de la direction des Travaux publics et de la Police suite à la problématique soulevée en conseil le mois dernier et demande si des ententes sont intervenues avec le MTQ sur l'occupation du domaine public dans le cadre de la réfection de l'échangeur Turcot.

Le maire indique qu'il n'y a pas eu d'entente avec le MTQ concernant l'occupation du domaine public et rappelle que l'arrondissement demande de recevoir des sommes pour couvrir les frais encourus pour le traitement des différentes demandes liées au projet et que la ville centre a la volonté de nous accompagner dans cette démarche.

**Madame Bess Muhlstock
Monsieur Paul Machnik**

Remercient le maire au nom des locataires du 4000 Notre-Dame, pour son appui et la rencontre en lien avec la relocalisation des artistes qui occupent les locaux de cet édifice ainsi que la conseillère Sophie Thiébaud ainsi que son assistante. Aussi, ils félicitent le conseil pour l'adoption d'une politique culturelle.

Le maire réitère son appui et son accompagnement pour aller chercher des appuis à la ville centre et rappelle que les différentes demandes faites lors de la rencontre d'hier seront acheminées. Il rappelle que la situation est complexe et que les élus font toutes les représentations possibles de concert avec les ressources en arrondissement pour les aider dans leur démarche.

La conseillère Sophie Thiébaud remercie madame Muhlstock et monsieur Machnik.

Madame Blandine Charbonneau

Au nom de la table Action-Gardien, indique qu'elle est contente de voir que le conseil n'a pas inscrit le dossier de Carpettes Art-Déco en 2^e lecture afin de se donner le temps de prendre en considération les commentaires émis lors de la consultation publique et demande si des discussions sont en cours avec le promoteur ou les services uniquement.

Le maire indique que l'on se laisse le temps d'analyser et de prendre en considération les commentaires émis lors de la consultation publique rappelant que cela a toujours été le cas lorsque des propositions concrètes d'amélioration aux projets ont été faites en consultation publique. Il indique que le compte-rendu fait par l'équipe du Greffe fera état des commentaires émis lors de la consultation publique.

Monsieur Marcel Sévigny

Félicite le conseil sur l'appui concernant la fermeture annoncée des succursales de la SAQ dans le Sud-Ouest. Au nom du collectif «7 à nous», il demande des informations additionnelles sur les interventions et inspections effectuées à l'édifice et si l'on sait quand les travaux demandés débiteront.

Le maire indique qu'il a vu des correspondances indiquant que les travaux devraient débiter très bientôt. Il rappelle que l'arrondissement travaille à faire avancer le dossier devant les différentes instances et que tous souhaitent que ce dossier se règle. Il indique que l'on confirmera les dates prévues pour les travaux avec monsieur Lefebvre du Groupe Mach.

10.06 - Dépôt du rapport de suivi des requêtes de citoyens

Le maire indique que le rapport est déposé à l'accueil et sur le site internet de l'arrondissement.

10.07 - Calendrier des commissions du conseil municipal et du conseil d'agglomération

Le maire indique qu'aucun calendrier n'est disponible en ce moment.

10.08 - Dossiers concernant l'arrondissement inscrits au conseil municipal et au conseil d'agglomération

Le maire fait la liste des dossiers concernant l'arrondissement inscrits au conseil municipal et au conseil d'agglomération.

La conseillère Véronique Fournier rappelle que le contrat dans le cadre du réaménagement de l'autoroute Bonaventure, les élus de sa formation politique en reconnaissent la pertinence mais sont en désaccord en indiquant que la ville devrait en être le maître d'œuvre.

10.09 - Appel d'offres - Réaménagement des jardins communautaires Des Seigneurs; Travaux de ventilation/climatisation, mises aux normes et aménagement - Centre Mgr-Pigeon;

Le maire fait la liste des appels d'offres en cours ou à venir.

CA12 22 0031

Adoption de la première politique culturelle de l'arrondissement du Sud-Ouest (dossier 1125358003)

Il est proposé par Véronique Fournier

appuyé par Huguette Roy

ET RÉSOLU :

D'adopter la première politique culturelle de l'arrondissement du Sud-Ouest.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10.10 1125358003

La conseillère Véronique Fournier remercie les gens qui ont travaillé à la mobilisation et à la mise en œuvre de la politique soit messieurs Jules Ostiguy, Sylvain Galarneau et madame Chantal Beaulieu ainsi que monsieur Sandy Hébert qui a été un acteur important de la mise en œuvre de cette politique. Elle remercie aussi l'ensemble des organismes ainsi que les institutions et les représentants du secteur privé qui ont aussi contribué à donner cette vision.

CA12 22 0032

Adoption de la politique d'attribution d'espaces de stationnement et de débarcadères à l'usage des personnes handicapées (dossier 1114973010)

Il est proposé par Huguette Roy

appuyé par Véronique Fournier

ET RÉSOLU :

D'adopter la politique d'attribution d'espaces de stationnement et de débarcadères à l'usage des personnes handicapées.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10.11 1114973010

Le maire remercie les représentants des travaux publics pour leur travail dans ce dossier.

CA12 22 0033

Appui à la Déclaration de Québec : Le loisir essentiel au développement des communautés, issue du 10^e Congrès mondial (dossier 1124503001)

Attendu que le loisir contribue à la qualité de vie et à la santé des personnes et de leur communauté tout autant qu'à leur développement social, économique et culturel;

Attendu que le loisir contribue au développement du capital social des communautés;

Attendu que le loisir offre un environnement propice à l'apprentissage et l'expérimentation de la participation publique, cœur de la vie démocratique;

Il est proposé par Daniel A Bélanger

appuyé par Véronique Fournier

ET RÉSOLU :

D'appuyer la Déclaration de Québec, adoptée à l'issue du 10^e Congrès de l'Organisation mondiale du loisir;

De soutenir et développer l'engagement volontaire des citoyens dans la communauté;

De soutenir et développer les organisations et les associations en loisir du territoire;

D'accroître l'accessibilité, la diversité, la créativité et la sécurité des expériences de loisir;

D'assurer le caractère démocratique et la gouvernance participative de la mise en œuvre du loisir;

De respecter les cultes et les mœurs des communautés et des collectivités locales;

Et de diffuser la présente déclaration.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10.12 1124503001

CA12 22 0034

Demande aux gouvernements du Québec et du Canada relative au développement de nouveaux logements sociaux et à la protection du parc existant

Attendu que 260 000 ménages locataires du Québec ont des besoins impérieux de logement et que 4495 ménages locataires du Sud-Ouest doivent consacrer plus de la moitié de leur revenu pour se loger, au détriment de leurs autres besoins essentiels;

Attendu que le taux d'inoccupation des logements de 2 chambres à coucher n'est que de 2,3 % dans l'arrondissement et que de 1,0 % à Montréal dans le cas des logements de 500 \$ et moins du même type;

Attendu que 1041 ménages de l'arrondissement sont inscrits sur la liste d'attente de l'Office municipal d'habitation de Montréal pour un HLM;

Attendu que le manque de logements abordables compromet la concrétisation du droit au logement des ménages les plus pauvres et peut, de ce fait, avoir des effets néfastes sur le développement harmonieux de la ville;

Attendu que la nature des problèmes de logement demande des interventions soutenues pour obtenir des résultats structurants et durables;

Attendu que l'arrondissement du Sud-Ouest applique systématiquement la Stratégie d'inclusion de logements abordables dans les nouveaux projets de la Ville de Montréal;

Il est proposé par Benoit Dorais

appuyé par Daniel A Bélanger
Véronique Fournier, Sophie Thiébaud, Huguette Roy

ET RÉSOLU :

Que le conseil d'arrondissement du Sud-Ouest demande au gouvernement du Canada :

- a) de réinvestir sur une base permanente dans le développement de nouveaux logements sociaux de manière plus importante qu'il ne l'a fait au cours des dernières années;
- b) d'augmenter immédiatement les budgets nécessaires à la rénovation, à l'amélioration et à la modernisation de tous les logements sociaux (publics, coopératifs et sans but lucratif);
- c) de maintenir ses subventions pour le soutien aux ménages à faible revenu dans les logements sociaux;
- d) de rendre accessibles aux coops et OBNL ses programmes de rénovation, d'amélioration et de modernisation, même une fois terminées les ententes de financement à long terme qui ont été signées au moment de leur réalisation;

Que le conseil d'arrondissement du Sud-Ouest demande au gouvernement du Québec l'engagement de poursuivre à long terme le développement de nouveaux logements sociaux, de manière plus importante qu'il ne l'a fait au cours des dernières années et de bonifier le programme AccèsLogis pour qu'il soit utilisable dans l'ensemble de la région métropolitaine montréalaise;

Que copie de cette résolution soit transmise aux gouvernements provincial et fédéral, au conseil municipal de Montréal, à la Communauté métropolitaine de Montréal et aux organismes en habitation et logement du Sud-Ouest.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10.13

CA12 22 0035

Octroi d'un contrat à la compagnie Biogénie, au montant de 99 875,03 \$ pour des travaux de réhabilitation environnementale in situ au centre Saint-Zotique situé au 75, rue Sir-Georges-Étienne-Cartier (dossier 1115277005)

Il est proposé par Véronique Fournier

appuyé par Huguette Roy

ET RÉSOLU :

D'autoriser une dépense de 99 875,03 \$ pour des travaux de réhabilitation environnementale in situ au centre Saint-Zotique, situé au 75, rue Sir-Georges-Étienne-Cartier, le cas échéant;

D'octroyer le contrat à la compagnie Biogénie pour un montant de 99 875,03 \$, conformément aux documents de l'appel d'offres;

Et d'imputer cette dépense conformément aux informations inscrites à l'intervention financière. Cette dépense sera entièrement assumée par l'arrondissement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

20.01 1115277005

CA12 22 0036

Autorisation d'une dépense maximale de 89 480,44 \$ et approbation de l'entente avec la Fondation Rues Principales pour la fourniture d'une prestation de services en soutien au développement et à la revitalisation des artères commerciales de l'arrondissement Sud-Ouest (dossier 1124577001)

Il est proposé par Véronique Fournier

appuyé par Huguette Roy

ET RÉSOLU :

D'autoriser une dépense de 89 480,44 \$ pour l'octroi d'un contrat de services professionnels, pour la fourniture d'une prestation de services en soutien au développement et à la revitalisation des artères commerciales de l'arrondissement Sud-Ouest;

D'approuver l'entente avec Fondation Rues Principales;

Et d'imputer cette dépense conformément aux informations inscrites à l'intervention financière. Cette dépense sera entièrement assumée par l'arrondissement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

20.02 1124577001

Il est proposé par le conseil Daniel Bélanger, appuyé par la conseillère Véronique Fournier, de réunir pour fins d'études les articles 20.03 à 20.06 de l'ordre du jour.

CA12 22 0037

Octroi d'une contribution financière de 148 000 \$ au YMCA Pointe-Saint-Charles dans le cadre du programme Éco-quartier 2012 (dossier 1120065001)

Il est proposé par Daniel A Bélanger

appuyé par Véronique Fournier

ET RÉSOLU :

D'octroyer une contribution financière de 148 000 \$ au YMCA Pointe-Saint-Charles, pour l'année 2012, en conformité avec la convention en vigueur 2011-2013, pour le programme Éco-quartier, payable en 4 versements, soit :

- 30 % le 15 février 2012, suite au dépôt du plan d'action et son approbation par le Directeur;
- 30 % le 15 mai 2012, à la suite du dépôt du rapport d'étape de janvier, février, mars et avril de l'année en cours;
- 30 % le 15 septembre 2012, à la suite du dépôt du rapport d'étape de mai, juin, juillet et août de l'année en cours;
- 10 % le 15 février 2013, après l'approbation par le Directeur du rapport final.

Et d'imputer cette dépense conformément aux informations inscrites à l'intervention financière. Cette dépense sera entièrement assumée par l'arrondissement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

20.03 CTA1120065001

La conseillère Sophie Thiébaud indique qu'elle soulève le besoin de réévaluer le financement du programme éco-quartier qui a été coupé de 50 000 \$ l'année précédente dès que l'arrondissement pourra se le permettre.

CA12 22 0038

Octroi d'une contribution financière à l'organisme Pôle des Rapides au montant de 45 000 \$ pour l'exercice 2012 (dossier 1124577002)

Il est proposé par Daniel A Bélanger

appuyé par Véronique Fournier

ET RÉSOLU :

D'octroyer une contribution financière de 45 000 \$ au Pôle des Rapides pour l'exercice 2012 pour son expertise et son apport au développement récréotouristique de la grande région du Sud-Ouest de l'île de Montréal, payable en un versement, conditionnellement à la participation financière des arrondissements de Lachine, LaSalle et Verdun;

Et d'imputer cette dépense conformément aux informations inscrites à l'intervention financière. Cette dépense sera entièrement assumée par l'arrondissement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

20.04 CTA1124577002

CA12 22 0039

Approbation d'une convention et octroi d'une contribution financière de 6 000 \$ pour l'année 2012 aux Loisirs Saint-Charles, pour un projet d'animation dans le parc Hibernia dans le cadre de l'Entente administrative de développement social et de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale Ville - MESS (dossier 1124758003)

Il est proposé par Daniel A Bélanger

appuyé par Véronique Fournier

ET RÉSOLU :

D'approuver la convention entre la Ville de Montréal et Loisirs Saint-Charles, pour une durée d'un an, se terminant le 31 décembre 2012, pour un projet dans le cadre de l'Entente administrative de développement social et de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale Ville-MESS;

D'octroyer à l'organisme, une contribution financière de 6 000 \$, payable en deux versements, soit 90 % (5 400 \$) dans les 30 jours de la signature de la convention par les deux parties et le solde de 10 % (600 \$) dans les 30 jours de l'approbation par le directeur du rapport final comportant les informations demandées par ce dernier;

Et d'imputer cette dépense conformément aux informations inscrites à l'intervention financière. Cette dépense sera entièrement assumée par l'arrondissement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

20.05 1124758003

CA12 22 0040

Approbation d'une convention et octroi d'une contribution financière de 70 000 \$ pour l'année 2012 à Prévention Sud-Ouest pour le projet BUMP dans le cadre du dossier prioritaire de prévention à l'adhésion des jeunes aux gangs de rue (dossier 1124758002)

Il est proposé par Daniel A Bélanger

appuyé par Véronique Fournier

ET RÉSOLU :

D'approuver la convention entre la Ville de Montréal et Prévention Sud-Ouest, pour l'année 2012, pour le projet BUMP;

D'octroyer une contribution financière de 70 000 \$ à Prévention Sud-Ouest payable en trois versements, soit :

- le premier versement de 42 000 \$ (60 %), dans les 30 jours suivant la signature de la convention;
- le deuxième versement de 21 000 \$ (30 %), dans les 30 jours suivant l'approbation par le Directeur du rapport d'étape;
- le solde de 7 000 \$ (10 %) dans les 30 jours de l'approbation par le Directeur du rapport final;

Et d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites à l'intervention financière. Cette dépense sera entièrement assumée par la Ville centre.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

20.06 1124758002

CA12 22 0041

Affectation de surplus au montant de 15 000 \$ relatif à la contribution du Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP), du même montant reçue en 2011, dans le cadre du programme « Coupez le moteur! » (dossier 1124665001)

Il est proposé par Véronique Fournier

appuyé par Daniel A Bélanger

ET RÉSOLU :

D'affecter le surplus de 15 000 \$ pour le paiement des frais relatifs à la campagne de sensibilisation ainsi que la production et l'installation de panneaux de signalisation;

Et d'imputer cette dépense conformément aux informations inscrites à l'intervention financière. Cette dépense sera entièrement assumée par la contribution du MDDEP.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

20.07 CTA1124665001

Il est proposé par la conseillère Véronique Fournier, appuyé par la conseillère Huguette Roy, de réunir pour fins d'études les articles 20.08 à 20.10 de l'ordre du jour.

CA12 22 0042

Octroi, à la demande des élus, d'une contribution financière non récurrente au montant de 2 500 \$ à la Maison Saint-Gabriel pour le souper bénéfice annuel qui aura lieu le 18 avril 2012 (dossier 1120368001)

Il est proposé par Véronique Fournier

appuyé par Huguette Roy

ET RÉSOLU :

D'octroyer une contribution financière non récurrente de 2 500 \$ à la Maison Saint-Gabriel pour une participation à une soirée-bénéfice le 18 avril 2012;

Et d'imputer cette dépense conformément aux informations inscrites à l'intervention financière. Cette dépense sera entièrement assumée par l'arrondissement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

20.08 CTA1120368001

Il est proposé par la conseillère Véronique Fournier, appuyé par la conseillère Huguette Roy, de réunir pour fins d'études les articles 20.08 à 20.10 de l'ordre du jour.

CA12 22 0043

Octroi, à la demande des élus, d'une contribution financière non récurrente au montant de 1 000 \$ à l'organisme Concours québécois en entrepreneuriat - Division Sud-Ouest de l'Île de Montréal pour la remise d'une bourse de démarrage d'entreprise (dossier 1120368002)

Il est proposé par Véronique Fournier

appuyé par Huguette Roy

ET RÉSOLU :

D'octroyer une contribution financière non récurrente de 1 000 \$ à l'organisme Concours québécois en entrepreneuriat - Division Sud-Ouest de l'Île de Montréal pour l'attribution d'une bourse aux lauréats lors de la 21^e édition;

Et d'imputer cette dépense conformément aux informations inscrites à l'intervention financière. Cette dépense sera entièrement assumée par l'arrondissement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

20.09 CTA1120368002

CA12 22 0044

Octroi, à la demande des élus, d'une contribution financière non récurrente de 150 \$ au RESO afin de remettre une bourse à un adulte apprenant dans le cadre de l'événement « Mène ta barque » soulignant la semaine québécoise des adultes en formation (dossier 1120368003)

Il est proposé par Véronique Fournier

appuyé par Huguette Roy

ET RÉSOLU :

D'octroyer une contribution financière non récurrente de 150 \$ au RESO, mandataire de l'événement « Mène ta barque » afin de remettre une bourse à un adulte apprenant soulignant la semaine québécoise des adultes en formation.

Et d'imputer cette dépense conformément aux informations inscrites à l'intervention financière. Cette dépense sera entièrement assumée par l'arrondissement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

20.10 CTA1120368003

CA12 22 0045

Rapport du directeur - Décisions déléguées pour la période du 1er au 31 décembre 2011 (dossier 1125338001)

Il est proposé par Sophie Thiébaud

appuyé par Huguette Roy

ET RÉSOLU :

De recevoir le rapport du directeur de l'arrondissement faisant état, pour la période du 1^{er} au 31 décembre 2011, des décisions prises dans l'exercice des pouvoirs délégués par le conseil d'arrondissement, en vertu du Règlement intérieur du conseil de l'arrondissement sur la délégation de pouvoirs aux fonctionnaires et employés (RCA09 22018).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

30.01 1125338001

CA12 22 0046

Approbation de la liste des projets prioritaires pour les années 2012 et 2013, à la ville-centre, et confirmer la participation financière de l'arrondissement pour un maximum de 521 344 \$, en vertu du Programme d'Amélioration des Aménagements dans les Parcs (PAAP) consacré aux réaménagements des parcs (dossier 1110714006)

Il est proposé par Huguette Roy

appuyé par Véronique Fournier

ET RÉSOLU :

De soumettre la liste des projets prioritaires à la ville-centre, en vertu du Programme d'Amélioration des Aménagements dans les Parcs (PAAP) consacré au réaménagement des parcs, pour 2012 et 2013;

De confirmer la participation financière de l'arrondissement jusqu'à concurrence de 521 344 \$, correspondant à 50 % du coût total des projets.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

30.02 1110714006

Il est proposé par la conseillère Véronique Fournier, appuyé par la conseillère Huguette Roy, de réunir pour fins d'études les articles 30.03 à 30.05 de l'ordre du jour.

CA12 22 0047

Autorisation d'une dépense de 6 000 \$ pour l'organisation des activités du lancement de la politique et la programmation culturelle de l'arrondissement (dossier 1125358001)

Il est proposé par Véronique Fournier

appuyé par Huguette Roy

ET RÉSOLU :

D'autoriser une dépense maximale de 6 000 \$ par la Division Culture et Bibliothèques pour rencontrer les frais reliés à la production des documents, à la location d'équipements et à l'organisation des activités du lancement de la politique culturelle;

Et d'imputer cette dépense conformément aux informations inscrites à l'intervention financière. Cette dépense sera entièrement assumée par l'arrondissement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

30.03 1125358001

CA12 22 0048

Autorisation d'une dépense de 3 983 \$ pour rembourser Prévention Sud-Ouest pour des frais encourus lors de leur déménagement (dossier 1121259001)

Il est proposé par Véronique Fournier

appuyé par Huguette Roy

ET RÉSOLU :

D'autoriser une dépense de 3 983 \$ pour le remboursement des frais encourus liés au déménagement de l'organisme Prévention Sud-Ouest;

Et d'imputer cette dépense conformément aux informations inscrites à l'intervention financière. Cette dépense sera entièrement assumée par l'arrondissement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

30.04 1121259001

CA12 22 0049

Autorisation d'une dépense de 1 000 \$ pour la participation de l'arrondissement au dévoilement du Grand Prix 2012 du Conseil des arts de Montréal (dossier 1125358002)

Il est proposé par Véronique Fournier

appuyé par Huguette Roy

ET RÉSOLU :

D'autoriser une dépense de 1 000 \$ pour la participation de l'arrondissement au dévoilement du Grand Prix 2012 du Conseil des arts de Montréal;

Et d'imputer cette dépense conformément aux informations inscrites à l'intervention financière. Cette dépense sera entièrement assumée par l'arrondissement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

30.05 1125358002

CA12 22 0050

Dépôt du bilan annuel 2011 sur l'utilisation des pesticides, Règlement 01-041 (dossier 1124876001)

Il est proposé par Huguette Roy

appuyé par Daniel A Bélanger

ET RÉSOLU :

Que le conseil d'arrondissement accepte le dépôt du bilan 2011 sur l'utilisation des pesticides sur son territoire et qu'il soit transmis au conseil municipal, tel que prévu au paragraphe 2 de l'article 32 du Règlement sur l'utilisation de pesticides 04-041.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

30.06 1124876001

CA12 22 0051

Certificat du greffier - Procédure d'enregistrement - Règlement autorisant un emprunt de 1 000 000 \$ pour la réalisation du programme de remplacement de véhicules de 2013, tel que planifié et prévu au budget 2012-2014 du Programme triennal d'immobilisations (dossier 1114411004)

Je, soussignée, Caroline Fisette, secrétaire d'arrondissement de l'arrondissement du Sud-Ouest, certifie par les présentes que pour la procédure d'enregistrement concernant ledit règlement :

Le registre des demandes de scrutin référendaire pour le règlement RCA12 22004 mentionné en titre a été accessible à la mairie d'arrondissement, située au 815, rue Bel-Air, Montréal, le 30 et 31 janvier 2012 de 9 h à 19 h, sans interruption :

- a) Le nombre de personnes habiles à voter sur le règlement est de 49 193;
- b) Le nombre de signatures de personnes habiles à voter requis pour rendre obligatoire la tenue d'un scrutin est de 1 230;
- c) Le nombre de personnes habiles à voter qui se sont enregistrées est de 3;
- d) Le règlement est par conséquent réputé approuvé par les personnes habiles à voter.

40.01 1114411004

Il est proposé par la conseillère Véronique Fournier, appuyé par la conseillère Huguette Roy, de réunir pour fins d'études les articles 40.02 à 40.03 de l'ordre du jour.

CA12 22 0052

Ordonnances - Événements publics (dossier 1121659001)

Il est proposé par Véronique Fournier

appuyé par Huguette Roy

ET RÉSOLU :

D'édicter les ordonnances nécessaires, selon le cas, pour les événements suivants, conformément aux informations inscrites au dossier décisionnel ou dans la programmation jointe au dossier décisionnel.

Événement	Lieu	Date
La randonnée du cancer ovarien	Parc Angrignon	Le 9 septembre 2012
Tournoi de hockey	Parc de la Vérendrye	Le 10 mars 2012
La marche des miracles Wal-Mart	Parc Angrignon	Le 10 juin 2012
Faites un pas vers les jeunes (Jeunesse J'écoute)	Parc Angrignon	Le 6 mai 2012
Course de boîtes à savon	rue du parc Marguerite-Bourgeoys et Favard	Le 20 juin 2012

En vertu des règlements suivants :

- Règlement sur le bruit (R.R.V.M., chapitre B-3, article 20);
- Règlement d'urbanisme (01-280, chapitre IV, article 531);
- Règlement sur la circulation et le stationnement (R.R.V.M., chapitre C-4.1, article 3, alinéa 8);
- Règlement concernant la paix et l'ordre sur le domaine public (R.R.V.M., chapitre P-1, articles 3 et 8).

L'acceptation de ces ordonnances est conditionnelle à la réception de tous les documents officiels requis.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

40.02 1121659001

Le maire invite les personnes intéressées à prendre en note et à participer aux différentes activités.

CA12 22 0053

Ordonnance - Autorisation d'installation d'une bannière traversant la rue Charlevoix entre la rue du Centre et la rue Saint-Charles (dossier 1121228001)

Il est proposé par Véronique Fournier

appuyé par Huguette Roy

ET RÉSOLU :

D'édicter, en vertu de l'article 531 du Règlement d'urbanisme de l'arrondissement (01-280), une ordonnance autorisant le maintien d'une bannière traversant la rue Charlevoix dans le cadre d'une opposition de partenaires de l'arrondissement face à la fermeture envisagée de deux succursales de la Société des Alcools du Québec, du 7 février au 8 mai 2012.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

40.03 1121228001

Il est proposé par la conseillère Véronique Fournier, appuyé par la conseillère Huguette Roy, de réunir pour fins d'études les articles 40.04 à 40.06 de l'ordre du jour.

CA12 22 0054

Approbation de plans (PIIA) - Projet de transformation pour l'immeuble situé au 1333, rue Carrie-Derick (dossier 1114824030)

Il est proposé par Véronique Fournier

appuyé par Huguette Roy

ET RÉSOLU :

D'approuver, conformément au Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA), les plans préparés par Aedifica - Architectes déposés, et estampillés en date du 6 décembre 2011 par la Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises, accompagnant une demande de permis de transformation au 1333, rue Carrie-Derick.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

40.04 1114824030

CA12 22 0055

Approbation de plans (PIIA) - Projet de construction pour l'immeuble situé au 3601, rue St-Jacques (dossier 1123459001)

Il est proposé par Véronique Fournier

appuyé par Huguette Roy

ET RÉSOLU :

D'approuver, conformément au Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA), les plans préparés par la firme Mohsen Bishai, architecte, déposés et estampillés en date du 17 janvier 2012 par la Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises, accompagnant une demande de permis permettant la transformation d'un bâtiment situé au 3601, rue Saint-Jacques aux conditions suivantes :

- Aucune construction ne devra abriter une partie de logement au-dessus du 4e étage (ni aucune mezzanine à l'intérieur des logements);
- Fournir un plan d'aménagement paysager incluant la description des végétaux;
- Les fenêtres dans la cour arrière devront être agrandies;
- Le revêtement extérieur de l'agrandissement sur la rue Rose-de-Lima devra être en maçonnerie;
- La hauteur de l'agrandissement sur la rue Rose-de-Lima devra se rapprocher le plus possible de celle du bâtiment existant et ne pas dépasser de plus de 4 pi le haut de la fausse mansarde;
- La fausse mansarde du bâtiment existant devra être recouverte d'acier ou de bardeaux couleur charcoal, plutôt que de couleur vert deux tons.

VOTE

Votent en faveur: Véronique Fournier, Daniel A Bélanger, Huguette Roy

Votent contre: Sophie Thiébaud

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

40.05 1123459001

La conseillère Sophie Thiébaud indique que le projet se situe au coin Rose-de-Lima et qu'en raison des travaux qui seront en cours avec la réfection de l'échangeur Turcot ainsi que sa proximité à la sortie de l'autoroute et le flot d'autobus qui y sortira, elle n'est pas à l'aise avec le fait que l'arrondissement valide un projet, à cet endroit, qui comporte des équipements sur les toits en sachant que les futurs résidents ne bénéficieront pas d'un cadre de vie suffisant pour les utiliser.

CA12 22 0056

Addenda - Approbation de plans (PIIA) - Projet de construction pour l'immeuble situé au 99999 rue Peel, sur l'îlot 10 du District Griffin (dossier 1103459018)

Attendu la résolution CA11 220043 approuvant les plans préparés par Martin, Marcotte, Beinhaker, architectes, déposés et estampillés en date du 14 janvier 2011, par la Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises - conformément au Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) - Projet de construction du bâtiment situé au 99999, rue Peel, délimité par les rues Wellington, Peel, Smith et Young aux conditions suivantes :

- La marquise au-dessus de l'entrée de l'hôtel sera agrandie de 600 mm au-delà de la ligne de lot et en empiètement sur le domaine public;
- En plus des basiliaires, la toiture au-dessus des bureaux devra être un toit vert;
- Déployer ses meilleurs efforts afin d'obtenir la certification LEED argent;

Il est proposé par Véronique Fournier

appuyé par Huguette Roy

ET RÉSOLU :

D'approuver les modifications identifiées aux plans préparés par Martin, Marcotte, Beinhaker, architectes, déposés et estampillés en date du 17 janvier 2012, par la Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises - conformément au Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) - Projet de construction du bâtiment situé au 99999, rue Peel, délimité par les rues Wellington, Peel, Smith et Young à la condition suivante de ne pas permettre la modification du format de la brique précédemment autorisé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

40.06 1103459018

CA12 22 0057

Opération cadastrale - Frais de parc de 8 720 \$ - Lot 1 244 395 situé au 1849 à 1853, rue Galt (dossier 1110654007)

Il est proposé par Véronique Fournier

appuyé par Daniel A Bélanger

ET RÉSOLU :

D'accepter la somme de 8 720 \$ à des fins de parc, que le propriétaire du lot 1 244 395 du cadastre du Québec situé au 1849 à 1853, rue Galt doit transmettre à la Ville en satisfaction du 2e paragraphe de l'article 6 du Règlement sur les opérations cadastrales (R.R.V.M., c. O-1), équivalant à 10 % de la valeur réelle des lots projetés 4 858 870 et 4 858 871;

Et d'imputer la recette au compte de fonds de parc, conformément aux informations inscrites à l'intervention financière.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Monsieur Erick Santana rappelle les enjeux au niveau des finances ainsi que les chantiers pour l'optimisation des services administratifs au niveau de la ville et que ce sera l'un des premiers mandats et que la candidate choisie a une expérience pertinente à ce niveau.

Le maire offre toute sa collaboration et la meilleure des chances possible à madame Dubé.

La conseillère Sophie Thiébaud souligne le fait qu'une femme est choisie pour occuper un poste de direction.

La conseillère Véronique Fournier félicite madame Dubé pour sa nomination.

CA12 22 0058

Nomination temporaire de madame Josée Dubé à titre de directrice par intérim de la Direction des Services administratifs de l'arrondissement du Sud-Ouest, et ce, à compter du 8 février 2012 pour une période indéterminée (dossier 1124918001)

Il est proposé par Benoit Dorais

appuyé par Daniel A Bélanger
Véronique Fournier, Sophie Thiébaud, Huguette Roy

ET RÉSOLU :

D'approuver la nomination temporaire de madame Josée Dubé à titre de directrice par intérim de la Direction des Services administratifs de l'arrondissement Sud-Ouest, et ce, à compter du 8 février 2012 pour une période indéterminée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

50.01 1124918001

Période de questions et d'informations réservée aux conseillers

Aucune intervention de la part des conseillers

À 20 h 54, tous les points à l'ordre du jour ayant été traités, le maire déclare la séance levée.

Je donne mon assentiment au contenu de ce procès-verbal.

BENOIT DORAIS
Maire d'arrondissement

CAROLINE FISETTE
Secrétaire d'arrondissement